



Photo : Laetitia COMOLET-TIRMAN, Israël

## **Mobilité internationale : Le budget et les aides possibles**



**Mobilités sur l'année académique 2018/2019**

## Les objectifs

---

- Aide à la réflexion sur le coût de la vie et des études dans le pays d'accueil (présentation d'un budget prévisionnel qui prend en considération VISA, logement, assurances, connaissance des preuves financières pour le VISA, ...)
- Informations sur les différents dispositifs financiers possibles
- Vos interlocuteurs :
  - Votre service des relations internationales en composante
  - Le pôle bourse de l'UGA : [bourses.mobilite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bourses.mobilite@univ-grenoble-alpes.fr)

## Des frais auxquels il faut penser...

### Le passeport

- Obligatoire pour toutes les destinations hors U.E.
- **Faire la demande dès maintenant !**
- Coût : 86€
- <https://www.service-public.fr/>

### Le visa / permis d'études

- Obligatoire pour toutes les destinations hors U.E. (séjours supérieurs à 3 mois)
- Démarches parfois très lourdes : visite médicale, preuves de ressources financières (*ex : de 8 000\$ à 12 000\$ pour un semestre aux USA*)
- Nécessite la lettre d'acceptation + le passeport
- Coût : de 50 à 400\$ selon les pays (déplacement à l'Ambassade à Paris peut-être nécessaire)

### Autres

- Billet d'avion : attendez votre lettre d'acceptation avant de l'acheter !
- Assurance médicale (HE)
- Logement (loyer, caution...)
- Livres, matériel divers
- Cours de langue

# Réflexion sur les dépenses

## Exemple de document à joindre à votre dossier

Des frais auxquels il faut penser (exemples selon la destination)	Dépenses prévisionnelles (en euros)
<b>Transport :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Billets d'avion</li> <li>- Autres: domicile - aéroport</li> <li>-Transport sur place</li> <li>- Transport pour Paris pour les démarches VISA, les cas échéant</li> </ul>	
<b>Hébergement et restauration</b>	
<b>Formalités administratives</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passeport (obligatoire Hors Europe)</li> <li>- Visa, le cas échéant (Hors Europe)</li> <li>- Vaccins</li> <li>- Assurances (exemples : responsabilité civile, rapatriement sanitaire, assurance santé)</li> </ul>	
<b>Autres :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loisirs</li> <li>- Matériel pédagogique</li> <li>- Abonnement téléphonique</li> <li>- Cours de langue</li> <li>....</li> </ul>	
<b>Total</b>	

## Les principes de base

- Etre éligible aux différents dispositifs financiers.
- La répartition des enveloppes de chaque dispositifs financiers se fait en fonction de son montant ainsi que du nombre d'étudiants éligibles = souci d'équité.
- La connaissance du montant des enveloppes se fait tardivement (mai-juin).
- Faire un dossier de demande de financement (mai-juin).
- Pas de versement avant le départ.
- Les bourses attribuées sont des aides et ne permettent pas le financement de la totalité de votre séjour.
- Les bourses de mobilité attribuées sont payées par virement sur un compte bancaire domicilié en France exclusivement.



## Aides financières possibles



### Bourse ERASMUS +

- Pour les mobilités dans le cadre du programme Erasmus +
- Montant de la bourse dépend du pays de mobilité

### Bourse de la région Auvergne Rhône-Alpes - BRMI

- Concerne tous les pays sauf les POM-COM-DOM-TOM (France) ni la principauté de Monaco et d'Andorre

### Bourse à la Mobilité Internationale - AMI

- Uniquement pour les étudiants boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité
- Mobilité minimale de 2 mois

## Ces bourses sont cumulables entre elles et avec les bourses du CROUS

Ces dispositifs sont des aides financières qui ne couvrent pas la totalité des dépenses liées à la mobilité.

Ces aides sont versées après le début de votre mobilité.

**En cas de non retour des documents de mobilité demandés, le remboursement des sommes perçues sera exigé.**

## Bourse Erasmus+ de la Commission Européenne

- Cette aide concerne les mobilités en Europe.
- Sans condition de ressources ou d'âge.
- Le montant mensuel est différent selon les pays
  - Groupe 1 : Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni
  - Groupe 2 : Belgique, Croatie, Rep. Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie
  - Groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Macédoine
- Vous êtes automatiquement allocataire partiel puisque l'enveloppe ne permet pas de financer la totalité de votre séjour.
- Effectuer un séjour supérieur ou égale à 3 mois

## **Bourse Régionale à la Mobilité Internationale (BRMI) de la Région Auvergne Rhône Alpes**

- Concerne tous les pays de mobilités sauf les POM-COM-DOM-TOM (France) ni la principauté de Monaco et d'Andorre.
- Sans condition de ressources et d'âge.
- 95€/semaine financée.
- Aide complémentaire pour les étudiants boursiers sur critères sociaux en fonction de l'échelon.
- Une aide forfaitaire complémentaire d'un montant de 300 € est attribuée aux étudiants effectuant une mobilité au sein d'une des régions des 4 Moteurs pour l'Europe (Bade Wurtemberg, Catalogne, Lombardie).
- Les étudiants en situation de handicaps bénéficient d'une aide complémentaire de 530€, sur production de la carte d'invalidité ou de la notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Obligation de retour des documents de fin de mobilité trois après votre fin de mobilité sous peine de remboursement.



## Aide à la mobilité Internationale (AMI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

- Uniquement pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (échelon 0 compris) l'année de la mobilité.
- Aide forfaitaire et non mensuelle.
- Mobilité minimale de 2 mois
- Aide qui arrive tardivement (novembre-décembre) après réception des notifications définitive de bourse du CROUS.

## Montant attribués en 17-18 par l'UGA

<b>MOBILITES 2017/18</b>		<b>Nombre de jours attribués Erasmus +</b>	<b>Montant Erasmus+</b>	<b>Nombre de semaines attribuées BRMI</b>	<b>Montant BRMI</b>	<b>Montant total mobilité</b>
<b>Mobilité à l'année</b>	<b>Hors Europe</b>			<i>29 semaines</i>	<b>2755€</b>	<b>2755€</b>
	<b>Erasmus + - Groupe 1</b>	<i>180 jrs</i>	<b>1680€</b>	<i>7 semaines</i>	<b>665€</b>	<b>2345€</b>
	<b>Erasmus + - Groupe 2-3</b>		<b>1380€</b>	<i>8 semaines</i>	<b>760€</b>	<b>2140€</b>
<b>Mobilité au semestre</b>	<b>Hors Europe</b>			<i>15 semaines</i>	<b>1425€</b>	<b>1425€</b>
	<b>Erasmus + - Groupe 1</b>	<i>90 jrs</i>	<b>840€</b>	<i>4 semaines</i>	<b>380€</b>	<b>1220€</b>
	<b>Erasmus + - Groupe 2-3</b>		<b>690€</b>	<i>5 semaines</i>	<b>475€</b>	<b>1165€</b>

## Procédure de paiement

---

- Avant votre départ, vous recevrez une notification de la décision concernant l'attribution ou non d'une ou plusieurs bourses parmi celles mentionnées précédemment. A ces emails seront joints une liste de documents à nous retourner.
- Les bourses de mobilité attribuées sont versées en 2 fois à par virement bancaire:
  - Versement des 75% de chaque dispositif (sauf AMI) au début de la mobilité après réception des documents afférents.
  - Versement des 25% restants à votre retour après réception des documents de fin de mobilité.
- En cas de non retour des documents de mobilité demandés, le remboursement des sommes perçues sera exigé.

Merci  
et  
Bon séjour  
à vous



*Photos: BONNET Camille, GAILLARD Colette, OZANON Adrien, DEVIC Alice, FILHOL Claire, FAURE Justine*